

La Francophonie est tout d'abord une communauté d'individus et de peuples qui utilisent, à divers degrés, la langue française. Cette communauté a précédé dans le temps toute tentative d'unifier ses diverses composantes sous une seule bannière.

Au fil des années, plusieurs chefs d'État se sont demandé si l'on pouvait mettre une telle communauté au service du développement tant socio-culturel qu'économique de chacun de ses membres. Cela explique l'apparition d'organisations, tant privées (plus de 200), que gouvernementales qui ont cherché à établir un dialogue et une coopération entre les francophones des pays du monde.

Mais la Francophonie s'est également caractérisée par la recherche d'un cadre institutionnel pour ses États membres.

Fondée sur un héritage de nature plus culturelle que politique, la Francophonie repose davantage sur une langue ou sur des valeurs pénétrant une culture, qui lui donnent sa force et son unité. Le français est non seulement le moyen de communication de la Francophonie, mais son catalyseur. La Francophonie est aujourd'hui une communauté de pays qui font reposer la poursuite d'objectifs communs sur l'usage d'une langue commune.

Ces définitions font apparaître une réalité complexe. Une quarantaine de pays utilisent le français de façon régulière, tant sur le plan intérieur que sur la scène internationale. La plupart d'entre eux sont membres de l'Agence de coopération culturelle et technique, fondée en 1970 et dont le siège est à Paris. Elle comprend le Québec et le Nouveau-Brunswick comme « gouvernements participants » et a pour objet de favoriser la coopération mutuelle entre les membres dans les domaines de la culture, l'éducation, les sciences et la technologie. Ensemble, ceux-ci représentent 250 millions de personnes vivant en Europe, en Afrique, en Amérique et en Océanie, c'est-à-dire au nord, au sud, à l'est et à l'ouest, ainsi que des valeurs, des systèmes politiques, des modes et des niveaux de vie différents.

De la Francophonie au Sommet francophone

Les dirigeants politiques issus de la décolonisation dans les années 60 souhaitaient élargir la coopération institutionnelle et fonctionnelle au sein du monde francophone. Ayant désormais acquis la liberté, l'indépendance et l'égalité, ils souhaitaient créer de nouveaux mécanismes de consultation, de coopération et, au besoin, de coordination au niveau politique. Ces idées ont été défendues entre autres par Léopold Senghor, du Sénégal, Hamani Diori, du Niger, et Habib Bourguiba, de la Tunisie.

Comme pour les dirigeants du Commonwealth, les consultations que tenaient les dirigeants politiques de la Francophonie ont fini par porter sur tous les domaines d'intervention et d'activités, que ce soit au plan politique, économique, social, technique ou culturel. Il est ressorti de ce processus une solidarité politique au plus haut niveau qui exigeait à la fois le type d'expression formelle qui convenait le mieux aux chefs d'État ou de gouvernement, et la structure capable de donner systématiquement à cette coopération la vitalité nécessaire; en d'autres termes, un sommet.

L'idée fut acceptée par de nombreux chefs d'État francophones, mais plusieurs conceptions de la forme que devait prendre ce sommet ont vu le jour dans les années 70.

Plusieurs pays africains y ont vu un moyen de bénéficier d'une aide au développement accrue, un mini-dialogue Nord-Sud. La France concevait le Sommet comme une forme élargie de l'Agence de coopération culturelle et technique au niveau des chefs de gouvernement, pour parler langue ou culture.

L'un des principaux objectifs du Québec à l'époque était d'utiliser le projet de Sommet francophone pour appuyer ses démarches en vue d'obtenir une reconnaissance et un statut internationaux en participant aux grandes entreprises conjointes, à caractère culturel et autre, des pays francophones. Le Québec préférait un sommet axé spécifiquement sur des questions relevant de ses prérogatives constitutionnelles dans les domaines de la langue et de la culture.

En ce qui concerne le Canada, le gouvernement fédéral a toujours été convaincu que des consultations multilatérales régulières au plus haut niveau offriraient la garantie que les efforts de chacun au sein de la Francophonie soient le résultat d'une volonté politique commune. Pour le Canada, un sommet culturel n'aurait pas répondu aux attentes, puisque l'Agence occupait déjà l'avant-scène dans ce domaine. En revanche, un sommet qui ne porterait que sur les questions Nord-Sud ne ferait que répéter les efforts déployés ailleurs, tout en suscitant des attentes qui n'auraient jamais pu être entièrement satisfaites. La conception canadienne se voulait large et globale. Nous voulions un sommet doté d'une forte dimension politique et d'un volet macro-économique, sans exclure pour autant l'examen des questions de coopération culturelle et de développement. C'est précisément ce que devait être le Sommet de Paris.

Le premier ministre du Canada, M. Mulroney, y dirigea l'ensemble de la délégation canadienne tandis que les premiers ministres des provinces agirent comme « observateurs intéressés » au cours des discussions sur les questions de poli-